



COPEAUX DE PRESSE

La revue de presse de novembre 2019

Sommaire

• Le Bois International du 2 novembre 2019	p/2
• Tout Lyon affiches du 2 novembre 2019	p/6
• Le Bois International du 5 novembre 2019	p/7
• 13 heures de TF1 du 8 novembre 2019	p/8
• CMPBOIS.com du 12 novembre 2019	p/9
• Le journal du Bâtiment et des Travaux publics du 14 novembre 2019	p/10
• Le Reveil de Lozère du 14 novembre 2019	p/11
• La Creuse agricole et rurale du 15 novembre 2019	p/12
• L'Auvergne agricole du 15 novembre 2019	p/13
• Le Bois International du 16 novembre 2019	p/14
• L'Union du Cantal du 16 novembre 2019	p/15
• La Montagne du 18 novembre 2019	p/16
• Radio France Bleu Drôme Ardèche du 19 novembre 2019	p/17
• France 3 Auvergne du 19 novembre 2019	p/18
• CONSTRUCTION21.ORG du 21 novembre 2019	p/19
• Le Journal du Bâtiment et des Travaux Publics du 21 novembre 2019	p/21
• Radio Gresivaudan du 21 novembre 2019	p/22
• La Tribune Lyon du 26 novembre 2019	p/23
• L'agence France presse Agricole du 28 novembre 2019	p/26
• Le reveil de Lozère du 28 novembre 2019	p/27
• Info magazine de novembre 2019	p/28
• La Creuse Agricole et rurale du 29 novembre 2019	p/29
• La Montag du 29 novembre 2019	p/30
• L'éveil de la Haute Loire du 29 novembre 2019	p/31
• Le Bois International du 30 novembre 2019	p/32



Auvergne-Rhône-Alpes Conférence «Grand projet bois-paille» et remise des trophées du Prix régional de la construction bois

Eibois [Auvergne-Rhône-Alpes](#), avec le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Ademe et de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf), en partenariat avec l'Ordre régional des architectes et l'Ensa, organise le 19 novembre à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand un grand rendez-vous autour de la construction bois. Le programme débutera par une conférence sur le thème «*Alliance bois/paille locale pour un bâtiment bas-carbone à énergie positive*». Elle fera référence au projet du nouveau lycée du quartier Saint-Jean de la métropole Clermontoise, dont l'isolation sera réalisée à partir de 17.000 bottes de paille. Cette conférence sera menée par l'équipe de maîtrise d'œuvre du projet (CRR Architecture, Sylva conseil et Eiffage). La journée se poursuivra par la remise des trophées aux lauréats du Prix régional de la construction bois, sous la présidence de Michel Sinoir, directeur régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes. Pour cette édition 2019, les organisateurs ont enregistré 81 candidatures. Un jury de professionnels issus du monde de la construction (architectes, ingénieurs, entreprises bois, enseignants...) a désigné les 8 lauréats en se basant sur la qualité architecturale et l'intégration paysagère, les performances techniques du bois, la qualité environnementale, la créativité et l'innovation et enfin l'utilisation de la ressource locale. L'un des 8 lauréats recevra, ce jour-là, le Prix Coup de cœur du public.

>> Renseignements et inscriptions auprès de [Fibois Auvergne-Rhône-Alpes](#) :
04 73 16 59 79 – jp.mathe@fibois-aura.org – www.fibois-aura.org

● LE BOIS INTERNATIONAL DU 2 NOVEMBRE 2019



Auvergne-Rhône-Alpes

Formation en construction bois

13 et 27 novembre
et 4 et 11 décembre

Fibois 42 organise les 13 et 27 novembre et 4 et 11 décembre prochains une formation sur la construction bois à destination des concepteurs (architectes, maîtres d'œuvre, etc.). Cette formation de 3 jours passe en revue les notions essentielles permettant de concevoir un bâtiment bois : les caractéristiques du matériau bois et des produits dérivés, les revêtements extérieurs (bardage, enduit, etc.), l'enveloppe bois et la performance thermique des constructions bois, et enfin les structures bois et leur

stabilité. Une quatrième journée permet de découvrir la filière, «de l'arbre au bâtiment», à travers la visite d'entreprises du territoire qui transforment et mettent en œuvre le bois.

Il est possible de choisir la formation complète ou de faire un choix «à la carte».

Cette formation s'adresse aux architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage (techniciens et ingénieurs), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

• www.fibois42.org

● LE BOIS INTERNATIONAL DU 2 NOVEMBRE 2019



Auvergne-Rhône-Alpes
**Rencontre annuelle
Fibois 69
et charpentiers du BTP**

15 novembre

Pour la troisième année, Fibois 69 et la chambre des charpentiers de BTP 69 organisent un déplacement à Cluny (71) à l'attention de leurs adhérents. Cette rencontre aura lieu le 15 novembre, depuis Villeurbanne et Villefranche, respectivement à partir de 9 heures et 9h30. Au programme, visite du laboratoire Labomap de l'Ensam de Cluny, avec démonstration du classement mécanique des bois par machine, repas et visite guidée du Farinier de l'abbaye de Cluny.

• www.fibois69.org



● **LE BOIS INTERNATIONAL DU 2 NOVEMBRE 2019**



Agenda

Isère

Soir&bois : visite scierie Sillat et nouvelle version DTU 31.2 et IT 249

5 novembre

Fibois Isère organise un rendez-vous Soir&bois le mardi 5 novembre, en partenariat avec le CAUE Isère, la FCMB et Fibois Aura et avec le soutien du département de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole. Il débutera à 16h30 par la visite de la scierie Sillat, à Domène,

et se poursuivra par une présentation du DTU 31.2 «Construction de maisons et bâtiments à ossature en bois» et de l'IT 249, instruction technique (IT) qui vient en complément au règlement de sécurité contre l'incendie des ERP, des bâtiments d'habitation et des IGH. Elle impacte directement la conception des façades bois.

• **Programme et inscriptions**
auprès de Fibois 38 :
04 76 46 51 44
contact@fibois38.org
www.fibois38.org

- LE BOIS INTERNATIONAL DU 2 NOVEMBRE 2019

« LE BOIS, UNE ASSURANCE POUR L'AVENIR »

Marinette Feuillade est déléguée régionale de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes qui fédère les professionnels de la filière bois-forêt en région. Elle promeut une filière « durable » qui génère localement 375 M€ (3,5 Md€ en France) et près de 3 000 emplois non délocalisables.

De quoi parle-t-on lorsqu'on évoque la filière bois ?

Il y a d'abord le bois énergie qui est constitué autour de trois combustibles différents : le bois de chauffage (bûches), le bois déchiqueté (mis en miettes) pour une utilisation en chufferie semi-industrielle à destination des entreprises et des collectivités, et le granulé bois, issu de l'agglomération des sciures. Il y a aussi le bois destiné à la construction. Ces deux productions représentent chacune 50 % des volumes générés.

Les collectivités et les industriels se sont-ils emparés de cette énergie bois ?

Auvergne-Rhône-Alpes est une région pionnière en matière d'énergie bois. On constate aujourd'hui un ralentissement de son utilisation. A cela deux constats : le prix bas actuel des énergies fossiles et la vision d'une consommation associée à la déforestation. Sur le premier point, le bois reste actuellement moins compétitif mais son cours est stable depuis de nombreuses années face à du gaz, du fioul ou de l'électricité soumis à des cours mondiaux très fluctuants sur le long terme.

Est-ce à dire que les domaines sont sous-exploités ?

La récolte représente en moyenne 40 à 50 % de l'accroissement annuel des forêts. De plus nous sommes sur un marché qui actuellement valorise plus le résineux (70 %) que le feuillu (30 %). Nous ne récoltons

pas plus que l'accroissement annuel pour chacune des essences concernées. C'est donc bien de la forêt gérée. Et puis, le morcellement de nos surfaces d'exploitation (80 % de forêts privées en région) et la géographie contraignante de certains massifs comme ceux des Alpes, limitent mécaniquement le taux d'exploitation.

Pourquoi opter pour l'énergie bois aujourd'hui ? Est-ce une réflexion écologique ?

C'est une assurance pour l'avenir. C'est choisir une énergie durable. Je rappelle que 38 % du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes est couvert de forêts. C'est aussi une réponse aux enjeux du réchauffement climatique et une alternative pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Le bois énergie constitue par ailleurs aussi une filière créatrice d'emplois locaux, de la forêt à la chufferie. L'idée est de déployer la filière à l'échelon d'un canton par exemple pour coller à la réalité économique d'une production et d'une consommation localisées.

Pourquoi cette communication précise au niveau du bois de chauffage ?

Cette année, nous avons souhaité communiquer pour faire lien avec la qualité de l'air, qui en certains endroits comme la vallée de l'Arve ou du Rhône, n'est pas optimale. Le bois est souvent pointé du doigt comme principal pollueur de l'air mais il ne l'est pas autant que d'autres énergies fossiles.

Quels sont les enjeux économiques liés à la filière bois ?

La filière forêt-bois, c'est 20 000 entreprises et 63 000 emplois. L'enjeu principal reste le recrutement et l'image de nos métiers pour montrer qu'ils ont un sens par rapport à ce matériau. On ne pense pas assez à ces métiers, sous-estimés car manuels.

Celui de bûcheron est peu attractif, pourtant, il est au contact de la nature. On a du mal à renouveler ces métiers comme ceux liés à la scierie qui sont industrialisés.

Dans cet environnement comment intervient la Région Auvergne Rhône Alpes pour soutenir la filière ?

Le rôle des collectivités est prépondérant. La formation sur la scierie est par exemple co-financée par la Région et nous allons signer un plan d'objectifs contrat-formation pour la filière bois avec les services de l'Etat et de la Région.

Un effort de sensibilisation doit-il être fait auprès des entreprises ?

Nous sommes attendus sur les marchés des collectivités pour relancer l'utilisation des chufferies bois. Nous devons mieux travailler avec le milieu industriel. Quant au particulier, il est déjà sensibilisé aux bonnes pratiques mais il faut poursuivre notre mission de reconnaissance. ■





Auvergne-Rhône-Alpes

Ardèche : inauguration d'une route forestière à Saint-Claire

Le 11 septembre, une nouvelle route forestière a été inaugurée sur le territoire des communes de Saint-Clair et Savas dans le département de l'Ardèche. Celle-ci a pu être réalisée grâce à la remise au gabarit camion de 1.800 mètres de chemin jusqu'ici utilisable uniquement par des tracteurs et la création de 1.300 mètres de route ainsi que 300 mètres de piste de débardage. Pour l'occasion, Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, Mathieu Darnaud, sénateur, Virginie Ferrand, conseillère régionale, Stéphanie Barbato, vice-présidente du département de l'Ardèche, et Marc-Antoine Quenette, conseiller départemental, ainsi que de nombreux élus communautaires ou municipaux, avaient répondu présents à l'invitation de René Sabatier, maire de Saint-Clair. Anne-Marie Barreau, présidente du CRPF Aura et première vice-présidente du CNPF, était venue témoigner de sa reconnaissance à ce projet animé par le CRPF. «*Une piste, rendue inutilisable ou dangereuse du fait des ravinements générés par de violents orages et l'utilisation par divers véhicules, a dû être remise au gabarit «camions» sur 1,8 km et a été prolongée sur 1,3 km jusqu'au sommet du Suc de Combes où les bois renversés par la tempête de décembre 1999 n'avaient pas pu être récoltés par manque de desserte*», précise le CRPF. «*Une piste de débardage de 300 mètres et trois aires de stockage complètent cet équipement. Quatre barrières ont été installées pour contrôler la circulation et réserver l'utilisation de cette route à l'exploitation forestière, la DFCI et aux randonnées pédestres et VTT.*» Pour le maire de Saint-Clair, également ingénieur forestier au CRPF, c'est l'aboutissement de longues négociations avec 29 propriétés concernées, dont des indivisions. «*Cette route est magnifique, un an après le passage de la pelleteuse, la nature a repris ses droits, la végétation s'est installée et les nombreux randonneurs dans ce massif à proximité immédiate d'Annonay n'imaginent pas que les pelleteuses étaient en action au cours de l'hiver dernier*», explique René Sabatier. «*Quelle satisfaction de voir passer un premier grumier. Nous attendons maintenant avec impatience la venue de têtes d'abattage pour éclaircir nos douglas ou cèdres et constituer de belles forêts accueillantes et rendues économiquement exploitables.*» La réalisation a été complétée par un levé topographique et la commune constate les cessions de l'emprise de la route par actes administratifs.



● LE BOIS INTERNATIONAL DU 5 NOVEMBRE 2019



Reportage Journal de 13h de TF1 jeudi 8 novembre 2019

« Filière du bois : des postes à pourvoir dans les scieries de l'Ain »



● 13 HEURES TF1 DU 8 NOVEMBRE 2019

Conférence construction bois et paille à Clermont-Ferrand

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'ADEME et de la DRAAF, en partenariat avec l'Ordre Régional des Architectes et l'ENSA, organise mardi 19 novembre 2019 un grand rendez-vous Construction Bois. Au programme, une conférence sur le thème "Alliance bois/paille local pour un bâtiment bas carbone à énergie positive" sur le projet d'un nouveau lycée au sein du quartier Saint-Jean qui s'inscrit dans une démarche environnementale forte avec une ossature bois/paille.



La conférence sera menée par l'équipe de maîtrise d'œuvre du projet : CRR Architecture, Sylva Conseil et Eiffage.
crédit photo : CRR Écritures Architecturales

Cérémonie de remise des trophées du Prix Régional de la Construction Bois

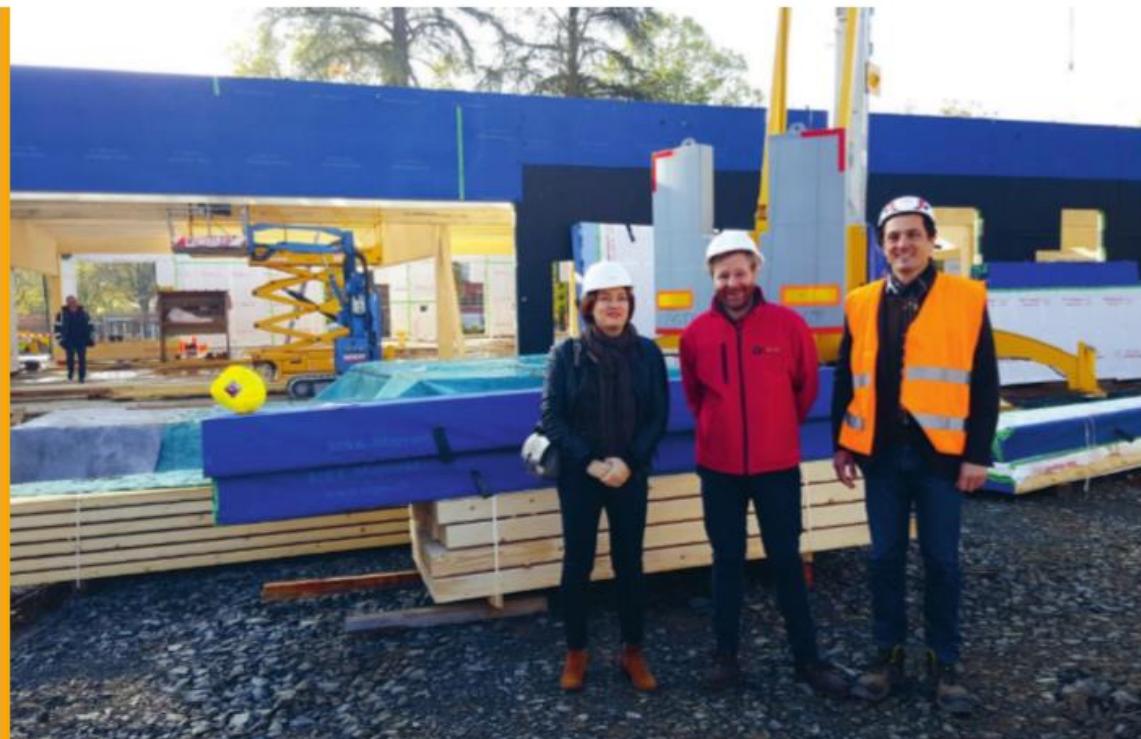
Cette journée sera aussi l'occasion de remettre les trophées aux lauréats du Prix Régional de la Construction Bois 2019, sous la présidence de Michel Sinoir, directeur régional de l'agriculture, l'alimentation et la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes. Pour cette édition 2019, les organisateurs ont enregistré 81 candidatures. Un jury de professionnels issus du monde de la construction (architectes, ingénieurs, entreprises bois, enseignants...) a désigné les 8 lauréats en se basant sur la qualité architecturale et l'intégration paysagère, les performances techniques du bois, la qualité environnementale, la créativité et l'innovation et enfin l'utilisation de la ressource locale. L'un des 8 lauréats recevra, ce jour-là, le Prix Coup de Coeur du Public attribué suite au vote du public.

(30/10/2019)

www.fibois-aura.org

crr-architecture.com

L'ACTU EN BREF



L'IMAGE

Vendredi 8 novembre, en visite au lycée Claude-Bernard de Villefranche-sur-Saône aux côtés de Fibois69 et de nombreux professionnels du secteur. Béatrice Berthoux, vice-présidente de la Région déléguée aux lycées, a expliqué la démarche de la collectivité en faveur de la filière bois. Auvergne-Rhône-Alpes arrive en effet en première position en volume de bois disponible dans les forêts et en deuxième pour la récolte de bois de construction, générant 60 000 emplois. Elle peut ainsi soutenir les investissements des scieries via l'appel à projets FEADER et les usines de seconde transformation via un dispositif spécifique de subventions. Parallèlement, en tant que donneur d'ordre, la Région peut exiger une structure bois pour la construction des futurs lycées, tout en demandant une traçabilité de la matière première.

© FIBOIS69 / M. BOURGEOIS / PHOTOPQR / AFP

- LE JOURNAL DU BTP ET DES TRAVAUX PUBLICS EN RHONE ALPES DU 14 NOVEMBRE 2019

SYLVICULTURE Essence emblématique des massifs forestiers, le sapin pectiné souffre d'un déficit de valorisation tandis que comme son cousin l'épicéa, les sécheresses répétées l'ont beaucoup affecté.

Pour que le roi des forêts ne vacille pas

La fédération du bois Auvergne-Rhône-Alpes (Fibois) dresse régulièrement un état des lieux du potentiel sylvicole régional et bien au-delà. Dans ce cadre, elle a organisé dernièrement, à Clermont-Ferrand, avec ses frères des régions Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie, un colloque sur le sapin pectiné, appelé aussi sapin blanc. Moins connu que l'épicéa, ce résineux est pourtant la seconde essence la plus présente dans les forêts françaises. Abondant, le sapin pectiné peine pourtant à trouver un marché, en raison du vieillissement des gros arbres et de leur qualité jugée moindre par les acteurs de la transformation. Les opérateurs de l'aval de la filière privilégient en effet actuellement l'épicéa et le douglas dont les récoltes sont en forte expansion. « La sylviculture du sapin historiquement en futaie jardinée, généralement en mélange avec d'autres essences, avait l'avantage de permettre une régénération naturelle et un revenu réparti dans les décennies au gré des coupes successives d'arbres matures utilisées surtout en charpente traditionnelle. Aujourd'hui, force est de constater qu'une partie de ces sapinières s'est régularisée vers des arbres de gros et très gros diamètres, vieillissants notamment du fait du morcellement et de la succession des propriétés privées, ainsi que d'une récolte insuffisante », explique Jean Gilbert, président de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes.

Des pistes de valorisation

Aujourd'hui, l'enjeu est donc de redonner de l'attractivité à ce roi des forêts. À l'issue d'une étude de marché conduite au printemps par l'interprofession, des préconisations ont été établies parmi lesquelles : mieux valoriser la bonne résistance mécanique de cette essence, améliorer le processus



Les arbres ou parties de houppier attaqués par le scolyte dépérisSENT et les aiguilles deviennent rouge-brun.

du séchage (un des gros points noirs du sapin), ou encore se positionner davantage sur le marché des bois secs raboté non structurels, comprenez, les menuiseries intérieures, les plinthes et lambris où sa teinte claire correspond à la mode du moment. Équivalent à celui de la charpente au total, ce marché représente un volume de plus en plus important.

Pour autant, dire que le sapin pectiné bénéficie d'une voie royale serait exagéré.

Secoué par le changement climatique

En effet, au-delà des problématiques structurelles de valorisation, le résineux accuse le coup après deux sécheresses successives et des canicules particulièrement violentes, qui

ont, par ailleurs, favorisé l'apparition de maladies, scolytes en tête. Au niveau de la grande région, plusieurs sapinières sont clairement en crise : dans l'Ain, sur la zone du Bugey, dans la Loire et le Rhône, sur la zone du Beaujolais, dans le Cantal sur la châtaigneraie, dans le Puy-de-Dôme côté Artense et chaîne des Puys et la Haute-Loire, côté brivadois. Ce qui inquiète les spécialistes du pôle régional santé des forêts, ce sont les brûlures de sapins constatés y compris à mille mètres d'altitude. « Le sapin a beau être le peuplement le plus résilient, on a du mal à imaginer que certains parviennent à renaître », analyse le responsable régional du pôle santé des forêts. Sans avancer de solutions miracles, les forestiers tracent ce qui pourrait être les itinéraires sylvicoles de demain : instaurer plus d'hétérogénéité dans les espèces, et exploiter la ressource tant qu'il est temps.

SOPHIE CHATENET

SYLVICULTURE Essence emblématique des massifs forestiers d'Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Est, de Bourgogne, d'Occitanie... le sapin pectiné souffre d'un déficit de valorisation tandis que comme son cousin l'épicéa, les sécheresses répétées l'ont beaucoup affecté.

Pour que le roi des forêts ne vacille pas

La fédération du bois Auvergne-Rhône-Alpes (Fibois) dresse régulièrement un état des lieux du potentiel sylvicole régional et bien au-delà. Dans ce cadre, elle a organisé dernièrement, à Clermont-Ferrand, avec ses confrères des régions Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie, un colloque sur le sapin pectiné, appelé aussi sapin blanc. Moins connu que l'épicéa, ce résineux est pourtant la seconde essence la plus présente dans les forêts françaises. Abondant, le sapin pectiné peine pourtant à trouver un marché, en raison du vieillissement des gros arbres et de leur qualité jugée moindre par les acteurs de la transformation. Les opérateurs de l'aval de la filière privilégient en effet actuellement l'épicéa et le douglas dont les récoltes sont en forte expansion. «La sylviculture du sapin historiquement en futaie jardiniée, généralement en mélange avec d'autres essences, avait l'avantage de permettre une régénération naturelle et un revenu réparti dans les décennies au gré des coupes successives d'arbres matures utilisées surtout en charpente traditionnelle. Aujourd'hui, force est de constater qu'une partie de ces sapinières s'est régularisée vers des arbres de gros et très gros diamètres, vieillissants notamment du fait du morcellement et de la succession des propriétés privées, ainsi



Les arbres ou parties de houppier attaqués par le scolyte dépérisse et les aiguilles deviennent rouge-brun.

que d'une récolte insuffisante», explique Jean Gilbert, président de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes.

Des pistes de valorisation

Aujourd'hui, l'enjeu est donc de redonner de l'attractivité à ce roi des forêts. À l'issue d'une étude de marché conduite au printemps par l'interprofession, des préconisations ont été établies parmi lesquelles : mieux valoriser la bonne résistance mécanique de cette essence, améliorer le processus du séchage (un des gros points noirs du sapin), ou encore se positionner davantage sur le marché des bois secs raboté non structurés, comprenez,

plus en plus important (voir graphique). Pour autant, dire que le sapin pectiné bénéficie d'une voie royale serait exagéré.

Secoué par le changement climatique

En effet, au-delà des problématiques structurelles de valorisation, le résineux accuse le coup après deux sécheresses successives et des canicules particulièrement violentes, qui ont, par ailleurs, favorisé l'apparition de maladies, scolytes en tête. Au niveau de la grande région, plusieurs sapinières sont clairement en crise : dans l'Ain, sur la zone du Bugey, dans la Loire et le Rhône, sur la zone du Beaujolais, dans le Cantal sur la châtaigneraie, dans le Puy-de-Dôme côté Artense et chaîne des Puys et la Haute-Loire, côté brivadois. Ce qui inquiète les spécialistes du pôle régional santé des forêts, ce sont les brûlures de sapins constatés y compris à 1000 mètres d'altitude. «Le sapin a beau être le peuplement le plus résilient, on a du mal à imaginer que certains parviendront à renaître», analyse le responsable régional du pôle santé des forêts. Sans avancer de solutions miracles, les forestiers tracent ce qui pourraient être les itinéraires sylvicoles de demain : instaurer plus d'hétérogénéité dans les espèces, et exploiter la ressource tant qu'il est temps.

SOPHIE CHATENET

Parquet - lambris	460 000
Agencement - Ébénisterie	440 000
Tasseaux - Moulure	220 000
Meuble et cercueil	75 000
Panneau ébénisterie	15 000
Carrelet 1c	5 000
Menuiserie int. et ext.	380 000
Lames de terrasse	300 000
Bardage	280 000

Répartition des volumes de marchés en m³ en fonction de la typologie des produits de menuiserie, toutes essences confondues (2016-FNB).

les menuiseries intérieures, les plinthes et lambris où sa teinte moment. Équivalent à celui de la charpente au total, ce marché correspond à la mode du

SYLVICULTURE Essence emblématique des massifs forestiers d'Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Est, de Bourgogne, d'Occitanie... le sapin pectiné souffre d'un déficit de valorisation tandis que comme son cousin l'épicéa, les sécheresses répétées l'ont beaucoup affecté.

Pour que le roi des forêts ne vacille pas

La fédération du bois Auvergne-Rhône-Alpes (Fibois) dresse régulièrement un état des lieux du potentiel sylvicole régional et bien au-delà. Dans ce cadre, elle a organisé dernièrement, à Clermont-Ferrand, avec ses confrères des régions Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie, un colloque sur le sapin pectiné, appelé aussi sapin blanc. Moins connu que l'épicéa, ce résineux est pourtant la seconde essence la plus présente dans les forêts françaises. Abondant, le sapin pectiné peine pourtant à trouver un marché, en raison du vieillissement des gros arbres et de leur qualité jugée moindre par les acteurs de la transformation.

Les opérateurs de laval de la filière privilient en effet actuellement l'épicéa et le douglas dont les récoltes sont en forte expansion. « La sylviculture du sapin historiquement en futai jardinée, généralement en mélange avec d'autres essences, avait l'avantage de permettre une régénération naturelle et un revenu réparti dans les décennies au gré des coupes successives d'arbres matures utilisés surtout en charpente traditionnelle. Aujourd'hui, force est de constater qu'une partie de ces sapinières s'est régularisée vers des arbres de gros et très gros diamètres, vieillissantes notamment du fait du morcellement et de la succession des propriétés privées, ainsi que d'une récolte insuffisante », explique Jean Gilbert, président de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes.

Des pistes de valorisation

Aujourd'hui, l'enjeu est donc de redonner de l'attractivité à ce roi des



Les arbres ou parties de houppier attaqués par le scolyte dépériscent et les aiguilles deviennent rouge-brun.

forêts. À l'issue d'une étude de marché conduite au printemps par l'interprofession, des préconisations ont été établies parmi lesquelles : mieux valoriser la bonne résistance mécanique de cette essence, améliorer le processus du séchage (un des gros points noirs du sapin), ou encore se positionner davantage sur le marché des bois secs rabotés non structurés, comprenez, les menuiseries intérieures, les plinthes et lambris où sa teinte claire correspond à la mode du moment. Equivalent à celui de la charpente au total, ce marché représente un volume de plus en plus important (voir graphique). Pour autant, dire que le sapin pectiné bénéficie d'une voie royale serait exagéré.

Secoué par le changement climatique

En effet, au-delà des problématiques structurelles de valorisation,

le résineux accuse le coup après deux sécheresses successives et des canicules particulièrement violentes, qui ont, par ailleurs, favorisé l'apparition de maladies, scolytes en tête. Au niveau de la grande région, plusieurs sapinières sont clairement en crise : dans l'Ain, sur la zone du Bugey, dans la Loire et le Rhône, sur la zone du Beaujolais, dans le Cantal sur la châtaigneraie,



La scierie Borie en Haute-Loire exploite le sapin pour réaliser des charpentes, bois d'emballage et de coffrage.

dans le Puy-de-Dôme côté Artense et chaîne des Puys et en Haute-Loire, côté brivadois. Ce qui inquiète les spécialistes du pôle régional santé des forêts, ce sont les brûlures de sapins constatées y compris à 1 000 mètres d'altitude. « Le sapin a beau être le peuplement le plus résilient, on a du mal à imaginer que certains parviendront à renaitre », analyse le responsable régional du pôle santé des forêts. Sans avancer

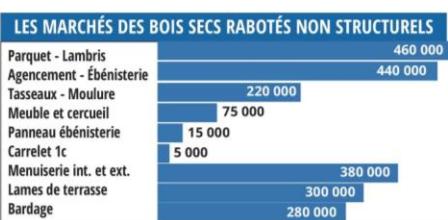
de solutions miracles, les forestiers tracent ce qui pourraient être les itinéraires sylvicoles de demain : instaurer plus d'hétérogénéité dans les espèces, et exploiter la ressource tant qu'il est temps.

Sophie Chatenet

il a dit...
Jean Gilbert



Le président de l'interprofession Fibois AuRA reconnaît que le sapin pectiné peine à trouver un marché.





Auvergne-Rhône-Alpes 7^e prix d'architecture de Fibois 42

Jusqu'au 15 décembre

Fibois 42, l'interprofession de la filière forêt-bois de la Loire, orga-

nise tous les deux ans un concours d'architecture à destination des étudiants architectes, ingénieurs et designers de toute la France. Cette année, ce prix, qui vise à promouvoir l'intégration du bois dans la construction, se fait en partena-

riat avec l'EPA de Saint-Etienne et porte sur le réaménagement de la toiture d'un parking en plein centre-ville.

La programmation du concours laisse volontairement libre cours à la créativité des équipes, avec deux pistes de réflexion :

- créer une attractivité nouvelle autour d'un lieu ludique ;
- proposer un lieu d'animation quotidienne et événementielle à destination d'un public jeune sur le thème de la culture urbaine.

Deux prix sont en jeu :

- le prix du jury, qui remettra une dotation de 5.000 euros entre les 3 ou 4 lauréats ;
- le prix des internautes.

● **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 décembre.**

www.fibois42.org

● LE BOIS INTERNATIONAL DU 16 NOVEMBRE 2019

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SYLVICULTURE Essence emblématique des massifs forestiers d'Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Est,... le sapin pectiné, affecté comme l'épicéa par les sécheresses, souffre en outre d'un déficit de valorisation.

Pour que le roi des forêts ne vacille pas

La fédération du bois Aura (Fibois) dresse régulièrement un état des lieux du potentiel sylvicole régional et bien au-delà. Dans ce cadre, elle a organisé, dernièrement à Clermont-Ferrand, avec ses confrères des régions Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie, un colloque sur le sapin pectiné, appelé aussi sapin blanc. Moins connu que l'épicéa, ce résineux est pourtant la seconde essence la plus présente dans les forêts françaises. Abondant, le sapin pectiné peine pourtant à trouver un marché, en raison du vieillissement des gros arbres et de leur qualité jugée moindre par les acteurs de la transformation. Les opérateurs de l'aval de la filière privilégient en effet actuellement l'épicéa et le douglas dont les récoltes sont en forte expansion. "La sylviculture du sapin, historiquement en futaie jardinée, généralement en mélange avec d'autres essences, avait l'avantage de permettre une régénération naturelle et un revenu réparti dans les décennies au gré des coupes successives d'arbres matures utilisées surtout en charpente traditionnelle. Aujourd'hui, force est de constater qu'une partie de ces sapinières s'est régularisée vers des arbres de gros et très gros diamètres, vieillissants notamment du fait du morcellement et de la



Les arbres ou parties de houppier attaqués par le scolyte dépériscent et les aiguilles deviennent rouge-brun.

succession des propriétés privées, ainsi que d'une récolte insuffisante", explique Jean Gilbert, président de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes.

Des pistes de valorisation
Aujourd'hui, l'enjeu est donc de redonner de l'attractivité à ce roi des forêts. À l'issue d'une étude de marché conduite au printemps

par l'interprofession, des préconisations ont été établies parmi lesquelles : mieux valoriser la bonne résistance mécanique de cette essence, améliorer le processus du séchage (un des gros points noirs du sapin), ou encore se positionner davantage sur le marché des bois secs raboté non structurels, comprenez, les menui-

series intérieures, les plinthes et lambri où sa teinte claire correspond à la mode du moment. Équivalent à celui de la charpente au total, ce marché représente un volume de plus en plus important (voir graphique). Pour autant, dire que le sapin pectiné bénéficie d'une voie royale serait exagéré.

Secoué par le changement climatique

En effet, au-delà des problématiques structurelles de valorisation, le résineux accuse le coup après deux sécheresses successives et des canicules particulièrement violentes, qui ont, par ailleurs, favorisé l'apparition de maladies, scolytes en tête. Au niveau de la grande région, plusieurs sapinières sont clairement en crise : dans l'Ain, sur la zone du Bugey, dans la Loire et le Rhône, sur la zone du Beaujolais, dans le Cantal sur la Châtaigneraie, dans le Puy-de-Dôme côté Artense et chaîne des Puys et la Haute-Loire, côté briadois. Ce qui inquiète les spécialistes du pôle régional santé des forêts, ce sont les brûlures de sapins constatés, y compris à 1 000 mètres d'altitude. "Le sapin a beau être le peuplement le plus résilient, on a du mal à imaginer que certains parviendront à renaitre", analyse le responsable régional du pôle santé des forêts. Sans avance de solutions miracles, les forestiers traçent ce qui pourraient être les itinéraires sylvicoles de demain : instaurer plus d'hétérogénéité dans les espèces, et exploiter la ressource tant qu'il est temps.

S. CHATENET



Thiers Dore et Montagne rejoint le Mode Op' : un mode d'emploi pour réconcilier communes et entreprises forestières

Après un an d'expérimentation, le Mode Op', code de bonne conduite visant à faciliter le dialogue entre communes et entreprises forestières, s'étend sur le territoire de Thiers Dore et Montagne. Et au-delà. Ces derniers temps, certaines communes s'entendaient comme chien et chat avec des entreprises forestières. Le dialogue pouvait même être coupé. En cause ? Le fait que souvent, les élus apprennent qu'une entreprise forestière est intervenue sur la commune en découvrant une voirie dégradée, parfois à refaire.

De l'autre côté, des entreprises pouvaient manquer d'information. « Il y avait beaucoup de réglementations mais anarchiques, explique Samuel Resche, chargé de mission à l'interprofession Fibois. Des communes avaient une réglementation, d'autres non. Or il est difficile de les contacter, avec des horaires d'ouverture du secrétariat de mairie restreints. C'est compliqué de trouver la bonne personne. »

Filière bois : portrait d'un débardeur

Les parties prenantes co-construisent le Mode Op'

Pour régler ces situations conflictuelles, le Parc Livradois-Forez, avec l'association des communes forestières du Puy-de-Dôme et l'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, se sont mis autour de la table.

Il en est ressorti le Mode Op' : « un mode opératoire, un outil non réglementaire, pas obligatoire, visant à rétablir le dialogue » résume Nathalie Boudoul, vice-présidente du Parc. Après un an d'expérimentation, Thiers Dore et Montagne a officiellement rejoint la démarche mercredi dernier.

Filière bois : portrait d'un bûcheron

« Du bon sens »

Concrètement, ce mode d'emploi indique qu'une entreprise doit déclarer l'intervention en amont en mairie. Celle-ci vérifie la présence de réseaux ou de petit patrimoine, par exemple. Elle alerte l'entreprise sur les éléments auxquels il faut faire attention, peut proposer un itinéraire et donne un contact avec lequel l'entreprise pourra correspondre. Un état des lieux peut aussi être fait. « C'est du bon sens, mais on l'avait perdu », avoue Nathalie Boudoul.

De nouveaux territoires candidats

« Nos chemins ne sont pas faits pour accueillir des camions de 70 tonnes. Il y a forcément des dégâts, donc forcément une entente à avoir », raisonne Pierre Roze, vice-président des communes forestières du Puy-de-Dôme.

« Si chacun y met du sien, les problèmes se régleront. Mais il faut que cela s'installe sur le long terme car il est difficile de désancker les mauvaises habitudes. »

Jean-François Delaire Maire de Vollore-Montagne et vice-président de TDM

Ce code de bonne conduite porte ses fruits puisque de nouveaux territoires se portent candidats.

Extension

Ce Mode Op' a été lancé en 2015 sur l'arrondissement d'Ambert. Il a été élargi sur les Combrailles et une partie de la Haute-Loire en 2017. En 2018 sur TDM et 2019 en Ardèche. Il devrait s'étendre sur le massif du Sancy en fin d'année et sur le secteur d'Issoire l'année prochaine.

Alice Chevrier



Le 19 novembre 2019

La vie en Bleu : experts

LE DOSSIER DU JOUR DE FRANCE BLEU DRÔME ARDÈCHE

Du lundi au vendredi à partir de 9H00



Se chauffer au bois - conseils et bonnes pratiques

Par [Nelly Sorbier](#)

Avec Julien Laporte Chargé de mission Bois Energie chez Fibois AuRA et de Matthieu Petit Chargé de mission bois énergie chez Fibois Ardèche Drome.



CLIQUEZ sur le logo pour accéder au reportage



● **RADIO FRANCE BLEU DROME ARDECHE DU 19 NOVEMBRE 2019**



EDITION 19/20 du 19 novembre.

De quel bois je me chauffe ?

Intervention de Robert HERITIER, SARL Heritier , fabricant de bois de chauffage et Nicolas Da Silva, chargé de mission forêt & bois énergie à Fibois AuRA. 7.12 mn

[CLIQUEZ SUR LES PHOTOS POUR VOIR LE REPORTAGE](#)



[CLIQUEZ sur le logo ci-dessus](#)

En bas de page, rechercher le reportage du 19 nov Edition de proximité

Le reportage est à 7'12.



● FRANCE 3 AUVERGNE DU 19 NOVEMBRE 2019



Auvergne-Rhônes-Alpes : la Journée de l'éco-bâtiment 2019



Le cluster Eco-Energies vous invite à la 3e édition de la Journée de l'éco-bâtiment. Dans un cadre convivial et chaleureux, venez à la rencontre d'hommes et de femmes passionnés qui travaillent pour l'éco-bâtiment.

Construction21 vous recommande cet événement dont il est partenaire et vous fournit le code invitation : CST19 !

Je m'inscris

Votre programme

14h00-17h00 : RDV B to B > Réserver ses créneaux

Visite de l'espace exposants, plus de 30 métiers représentés

Flash info de l'éco-bâtiment, en 10 minutes vous avez toutes les infos :

14h30 : La réglementation bouge en 2020, soyez prêt ! (RE2020, Décret tertiaire, déchets...)

Intervenant : Marie-Soriya Ao, Déléguée Générale du cluster Eco-Energies

15h15 : Découvrez Le Campus « Urbanisme et Construction » : la création d'une filière de formation d'excellence dans les métiers du BTP.

Intervenant : Campus des métiers et des qualifications

16h00 : La commande publique durable, un véritable levier pour faire évoluer les pratiques, retour d'expérience de la filière bois

*Intervenant : Benjamin Mermet, Prescripteur bois construction de **FIBOIS**
Auvergne-Rhône-Alpes*

● **CONSTRUCTION21.ORG DU 21 NOVEMBRE 2019**



17h00-18h00 : Plénière de l'éco-bâtiment avec une annonce exclusive du Cluster...

Bruno Dehan, Président du Cluster

Un représentant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Joël Baud-Grasset, Président de la fédération nationale des CAUE

Marie Gracia, chargée de mission au Plan Bâtiment Durable

Marie-Soriya Ao, Déléguée générale du Cluster

Cocktail convivial

38 exposants passionnés

Rencontrez les experts de la performance énergétique et environnementale, autour des métiers de la conception, de l'ingénierie, de la mise en œuvre, des nouvelles technologies, de la santé et plus généralement, tous les métiers qui garantissent la durabilité et la performance des bâtiments.

> Découvrez l'ensemble des exposants en vous inscrivant sur la plateforme avec le code CST19 !

Profitez d'un parcours rapide et efficace, à la carte

Rendez-vous sur la place de marché de référence pour la maîtrise d'ouvrage, avec les professionnels de l'éco-bâtiment. Le meilleur moyen de savoir ce qui se fait en région et ce qui fonctionne ! Faites le plein de contacts qualifiés !

Je m'inscris avec le code CST19

En savoir plus



Une session dédiée à la future RE2020

Les partenaires des "5 à 7 de l'éco-construction®" du Rhône, dont BTP Rhône et Métropole, organisent leur dernière session de 2019 le 12 décembre prochain autour de la future réglementation environnementale "RE2020". Au-delà d'une présentation de la RE2020 qui sera assurée par Damien Joseph, chargé de missions à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, et d'un topo sur l'analyse du cycle de vie des matériaux⁽¹⁾

proposé par Marion Sie, une spécialiste du sujet, une série de sept interventions de 7 minutes chacune va mettre en évidence la façon dont sept filières appréhendent la future réglementation environnementale.

Ainsi, sous le regard avisé d'un grand témoin, Pierre-Alain Lasne, ingénieur d'études en qualité environnementale du Bâtiment (société TRIBU), des professionnels des filières béton, bois, mé-

tal, terre cuite, paille, terre crue, pierre⁽²⁾ exposeront leurs atouts et difficultés au regard de l'immédiate RE2020.

Ces sept présentations permettront aux participants d'évaluer les avantages et inconvénients de chaque matériau selon plusieurs critères : cycle de vie du matériau, utilisation ou non d'une ressource renouvelable ou de matériau recyclé voire co-produit, utilisation d'une ressource à stockage de

carbone ou encore organisation des filières de proximité.

(1) Titre de l'exposé : "La méthode en vigueur", analyse de cycle de vie des matériaux, comment ça marche ?

(2) Syndicat National du Béton Prêt à l'emploi AURA (SNBPE AURA), Union des Métalliers, Fédération Française des Tuiles et Briques (FFTB), FIBOIS AURA, Réseau Français de la Construction Paille (RFCP), Terre crue Rhône-Alpes (TERA)

• "5 à 7 de l'éco-construction®" du Rhône, le 12 décembre à partir de 16h45, au siège de la CAPEB (59 rue de St Cyr, Lyon Vaise)



Intervention Julien LAPORTE, chargé de mission bois énergie à Fibois AuRA .

Jeudi 21 novembre 2019 - 18.12 mn



CLIQUEZ sur le logo pour écouter

http://www.radio-gresivaudan.org/IMG/mp3/fibois_chauffage_au_bois_.mp3

● **RADIO GRESIVAUDAN DU 21 NOVEMBRE 2019**

TERRITOIRES

DEVELOPPEMENT DURABLE : LE LOGEMENT DURABLE EN MAL D'UNE VISION LARGE

DIDIER BERT



La ville de demain se construit avec une meilleure prise en compte de l'impact environnemental des nouveaux logements. Une question qui sera notamment débattue ce lundi 25 novembre à l'occasion du 3e Forum Lyon City Life organisé par La Tribune à Lyon.

La région Auvergne-Rhône-Alpes est un des leaders français en matière d'utilisation de matériaux renouvelables dans la construction immobilière. En 2016, une maison bois sur quatre (24 %) construites en France l'était dans ce territoire, qui détient aussi la première place quant au nombre de logements collectifs construits en bois. Cette utilisation tend à augmenter année après année. Sur le plan national, le taux décroissance sur deux ans s'élève à près de 20 % en 2018, et même à 49 % pour les maisons individuelles dans le secteur groupé.

Ce domaine devrait même être stimulé par les progrès réalisés en préfabrication, avec la construction des murs en usine, qu'il suffit de monter sur site. « *La préfabrication permet de garantir les délais de construction et la maîtrise d'oeuvre est rassurée car elle peut voir un prototype en usine* », souligne Benjamin Mermet, prescripteur bois construction, secteur Rhône-Alpes, chez Fibois Auvergne-Rhône-Alpes. La préfabrication attire les grands groupes de la construction, comme Eiffage et Bouygues, observe-t-il. Mais aussi les startups. L'une d'elles, Esprit Tiny, est



actuellement en levée de fonds pour mettre sur le marché des logements déplaçables en bois, de 20 à 45 mètres carrés, pour un tarif compris entre 40000 et 80000 euros.

« L'occupant peut acheter ou louer la maisonnette, préfabriquée à partir de matériaux biosourcés, avec une consommation énergétique quasi nulle », avance François Ferry, directeur général d'Esprit Tiny, basé dans la Loire.

La startup défend une vision environnementale qui ne se limite pas aux matériaux utilisés, mais qui met au premier plan l'utilisation de terrains inoccupés en ville, afin d'éviter l'étalement urbain. L'idée est de convaincre les grands centres-villes de louer pour quelques années leurs terrains en friche aux occupants de ces maisonnettes.

L'ÉTALEMENT URBAIN, LA VRAI MENACE

Le logement durable a, malgré tout, une marge de progrès importante devant lui. Car bien qu'en hausse, l'intégration des matériaux renouvelables demeure limitée : seuls 7,7 % des logements sont actuellement construits en bois dans la région (6,3 % en France). De plus, la frugalité énergétique ne doit pas cacher l'absence fréquente de vision sur les autres enjeux environnementaux du secteur immobilier. « *Oui, on fait des immeubles passifs, cela va dans le bon sens* », pointe Bernard Gauthiez, professeur en géographie et aménagement à l'université Lyon 3, avant de fortement relativiser :

"L'urbanisation telle qu'elle se pratique aujourd'hui avec une densification hors des grands centres ne répond pas du tout aux enjeux du développement durable".

La pression reste forte en faveur de la maison individuelle aux portes du Grand Lyon.

"L'urbanisation continue de s'étaler, certes avec des densités plus fortes que dans le passé, mais comment fera-t-on le jour où il faudra prendre des mesures drastiques en matière d'émissions de CO2 dans les trans-2 ports ?" interroge Bernard Gauthiez, qui prévient que "le retournement risque de se faire dans les vingt ans qui viennent".

DENSIFIE DANS LES GRANDS CENTRES

La réponse devra venir avec la densification à l'intérieur des grands centres, comme à Lyon-Gerland ou à Confluence, où des espaces anciennement industriels, inutilisés, ont été remplacés par des logements avec une densité élevée, note le professeur en géographie et aménagement. Aux portes de la région, des exemples pourraient inspirer les décideurs et les législateurs.

À Genève, où la pression immobilière est très élevée, la loi limite l'utilisation de nouvelles surfaces, et encourage le remplacement de maisons individuelles par de petits immeubles de plusieurs logements.

"On ne voit pas cela sur Lyon. C'est tout un changement de vision sur le parc immobilier qui doit



donc être effectué en France. D'un côté, les propriétaires immobiliers évitent de louer leurs biens de peur de les voir être dégradés, ce qui explique les deux millions de logements vacants en France. De l'autre côté, l'État facilite la construction de nouveaux logements, sans en faire autant pour la réhabilitation de logements anciens», regrette le professeur de géographie et d'aménagement de Lyon 3.

Il cite l'exemple des écoquartiers : "Tout le monde veut être labellisé parce que c'est un argument de vente. Mais la présence de la nature y est souvent très limitée."

SYLVICULTURE / Essence emblématique des massifs forestiers de l'Est, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Bourgogne, d'Occitanie... le sapin pectiné souffre d'un déficit de valorisation tandis que, comme son cousin l'épicéa, les sécheresses répétées l'ont beaucoup affecté.

Pour que le roi des forêts ne vacille pas

L'interprofession forêt-bois Auvergne-Rhône-Alpes (Fibois) dresse régulièrement un état des lieux du potentiel sylvicole régional et bien au-delà. Dans ce cadre, elle a organisé dernièrement, à Clermont-Ferrand, avec ses confrères des régions Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie, un colloque sur le sapin pectiné, appelé aussi sapin blanc. Moins connu que l'épicéa, ce résineux est pourtant la seconde essence la plus présente dans les forêts françaises. Abondant, le sapin pectiné peine pourtant à trouver un marché, en raison du vieillissement des gros arbres et de leur qualité jugée moindre par les acteurs de la transformation. Les opérateurs de l'aval de la filière privilègient en effet actuellement l'épicéa et le douglas dont les récoltes sont en forte expansion. « La sylviculture du sapin historiquement en lutaie jardinière, généralement en mélange avec d'autres essences, avait l'avantage de permettre une régénération naturelle et un revenu réparti sur les décennies au gré des coupes successives d'arbres matures utilisées surtout en charpentes traditionnelles. Aujourd'hui, force est de constater qu'une partie de ces sapinières s'est régularisée vers des arbres de gros et très gros diamètres, vieillissants notamment du fait du morcellement et de la succession des propriétés privées, ainsi qu'une récolte insuffisante », explique



Les arbres ou parties de houppier attaqués par le scolyte dépérisse et les aiguilles deviennent rouge brun.

Jean Gilbert, président de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes.

Des pistes de valorisation

Aujourd'hui, l'enjeu est donc de redonner de l'attractivité à ce roi des forêts. A l'issue d'une étude de marché conduite au printemps par l'interprofession, des préconisations ont été établies parmi lesquelles : mieux valoriser la bonne résistance mécanique de cette essence, améliorer le processus du séchage (un des gros points noirs du sapin), ou encore se positionner davantage sur le marché des bois secs rabotés non

structurels, comprenez, les menuiseries intérieures, les planches et lambri où la teinte claire correspond à la mode du moment. Équivalent à celui de la châpente au total, ce marché représente un volume de plus en plus important (voir graphique). Pour autant, dire que le sapin pectiné bénéficie d'une voie royale serait exagéré.

Secoué par le changement climatique

En effet, au-delà des problématiques structurelles de valorisation, le résineux accuse le coup après deux sécheresses successives et des canicules particulièrement violentes, qui ont, par ailleurs, favorisé l'apparition de maladies, scolylites en tête. Au niveau de la grande région, plusieurs sapinières sont clairement en crise : dans l'Ain, sur la zone du Bugey, dans la Loire et le Rhône, sur la zone du Beaujolais, dans le Cantal sur la châtaigneraie, dans le Puy-de-Dôme côté Artense et chaîne des Puys et la Haute-Loire, côté briavadois. Ce qui inquiète les spécialistes du pôle régional santé des forêts, ce sont les brûlures de sapins constatées y compris à 1 000 mètres d'altitude. « Le sapin a beau être le peuplement le plus résilient, on a du mal à imaginer que certains parviendront à renaitre », analyse le responsable régional du pôle santé des forêts. Sans avancer de solutions miracles, les forestiers tracent ce qui pourrait être les itinéraires sylvicoles de demain : instaurer plus d'hétérogénéité dans les espèces, et exploiter la ressource tant qu'il est temps. ■

Sophie Chatenet



La scierie Borie en Haute-Loire exploite le sapin pour réaliser des charpentes, bois d'emballage et de coffrage.

Les marchés des bois secs rabotés non structurels



Répartition des volumes des marchés en m³ en fonction de la typologie des produits de menuiserie, toutes essences confondues (2016 - FNB).



Jean Gilbert, président de l'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes.



Sur une parcelle de 18 000 m², le bâtiment orienté nord-sud disposera de nombreux espaces verts.

CONSTRUCTION / A l'initiative du conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, à la rentrée 2022, Clermont-Ferrand comptera un nouveau lycée à énergie positive bâti intégralement en bois et isolé avec pas moins de 17 000 tonnes de paille. À la manœuvre : Eiffage construction.

17 000 bottes de paille pour isoler un lycée clermontois

E 4-C2. Derrière cette équation un peu barbare se cache en fait un précieux label de construction qui combine énergie positive [E], bas carbone [C] et coûts maîtrisés. Très peu de bâtiments du secteur tertiaire peuvent pour le moment se targuer d'une telle performance. La réglementation couplée à une volonté politique allant vers plus de sobriété énergétique devrait sans aucun doute déclencher ces projets. A Clermont-Ferrand, le processus en est à tout stade encadré. En 2014, lors de la réflexion naissante sur la création d'un nouveau lycée sur l'agglomération au cœur du quartier Saint-Jean, l'ancienne majorité à la tête de la Région, maître d'ouvrage du projet, avait opté pour une construction favorisant les énergies renouvelables. L'équipe élue, à l'issue de la fusion, a souhaité aller plus loin dans cette démarche en renforçant dans son appel d'offres les exigences en matière d'énergies renouvelables, de localisation des ressources et de stockage du carbone.

Le pouvoir thermique de la paille
Dans cette perspective, deux matériaux essentiels ont été retenus : le bois et la paille. Le bois pour la charpente et les ossatures, et la paille pour l'isolation. Mais lorsqu'on édifie un bâtiment de 16 500 m² au sol, capable d'accueillir 1 500 élèves, on parle de volumes de bois conséquents, de l'ordre de 4 600 m³ exclusivement issus des forêts du Massif central et de bûche-coup de paille : 17 000 bottes, récoltées et stockées pour alimenter le marché auvergnat et au-delà. Les travaux du lycée devraient démarrer à la fin du premier semestre 2020, pour une ouverture prévue à la rentrée 2022. Coût du projet : 46 millions d'euros. ■ Sophie Chatenet

1 Ce lycée se substituera aux lycées professionnels existants Marie Curie et Camille Claudel.

2 CRR Architecture, Silva Conseil, Ingerop, Eiffage Energie Thermo, EDDO, ICF ECIB et Salto sont impliqués dans le chantier.

PRIX RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS / Huit lauréats récompensés

Comme chaque année, l'interprofession du bois Auvergne-Rhône-Alpes a mis en avant huit constructions bois particulièrement abouties dans le cadre de son concours annuel : épicerie biologique, basse-cour et potager à Miribel dans l'Ain, l'Onde à la Chapelle d'Alagnon dans le Cantal, ALSH local associatif et salle communale à Vinsobres dans la Drôme, école maternelle à Grézieu-la-Varenne et réqualification du groupe scolaire Berthelot à Villeurbanne dans le Rhône, Maison des celliers à La Léchère en Savoie, et collège du Chéran et Saint-Alban hôtel et spa à la Clusaz en Haute-Savoie. ■



Les lauréats récompensés, la semaine dernière, à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand.

CONSTRUCTION À l'initiative du Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, à la rentrée 2022, Clermont-Ferrand comptera un nouveau lycée à énergie positive bâti intégralement en bois et isolé avec pas moins de 17 000 tonnes de paille. À la manœuvre : Eiffage construction.

17 000 bottes de paille pour isoler un lycée

En C2. Derrière cette équation un peu barbare se cache en fait un précieux label de construction qui combine énergie positive (E), bas carbone (C) et coûts maîtrisés. Très peu de bâtiments du secteur tertiaire peuvent pour le moment se targuer d'une telle performance. La réglementation couplée à une volonté politique allant vers plus de sobriété énergétique devrait sans aucun doute décupler ces projets. À Clermont-Ferrand, le processus est en tout cas enclenché. En 2014, lors de la réflexion naissante sur la création d'un nouveau lycée sur l'agglomération au cœur du quartier Saint-Jean, l'ancienne majorité à la tête

100% énergies renouvelables

Le recours exclusif au bois pour le chauffage et la compensation totale des consommations d'électricité par l'installation de 800 m² de panneaux photovoltaïques feront de ce lycée une référence à l'échelle européenne.

Prix régional de la construction bois

Comme chaque année, l'interprofession du bois Auvergne-Rhône-Alpes a mis en avant huit constructions bois particulièrement abouties dans le cadre de son concours annuel : épicerie biologique basse-cour et potager à Miribel dans l'Ain, l'Onde à la Chapelle-d'Alagnon dans le Cantal, ALSH local associatif et salle communale à Vinsobres dans la Drôme, école maternelle à Grézieu-la-Varenne et requalification du groupe scolaire Berthelot à Villeurbanne dans le Rhône, maison des celliers à La Léchère en Savoie et collège du Chéran et Saint-Alban hôtel et spa à la Clusaz en Haute-Savoie.



Les lauréats récompensés, la semaine dernière, à l'école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand.

de la région, maître d'ouvrage du projet, avait opté pour une construction favorisant les énergies renouvelables. L'équipe élue, à l'issue de la fusion, a souhaité aller plus loin dans cette démarche, renforçant dans son appel d'offres, les exigences en matière d'énergies renouvelables, de localisation des ressources et de stockage du carbone.

Le pouvoir thermique de la paille

Dans cette perspective, deux matériaux essentiels ont été retenus : le bois et la paille. Le bois pour la charpente et les ossatures, et la paille pour l'isolation. Mais lorsqu'on édifie un bâtiment de 16 500 m² au sol, capable d'accueillir 1 500 élèves, on parle de volumes de bois conséquent, de l'ordre de 4 600 m³ exclusivement issus des forêts du Massif central et de beaucoup de paille : 17 000 bottes, récoltées cet été sur près de 180 hectares en Limagne. « Par son épaisseur et sa structure, la paille présente de nombreux avantages », assure Jean-Pierre Rambourdin, associé du cabinet CRR Architecture, concepteur du bâtiment*. Son impor-



Jean-Pierre Rambourdin a récemment présenté en détail le projet, dans le cadre d'une conférence organisée par Fibos Auvergne-Rhône-Alpes.

tant déphasage thermique de l'ordre de 12 heures, en est un, en particulier en période de fortes chaleurs. Cette notion de déphasage signifie que la chaleur du soleil de midi atteindra la face intérieure du mur à minuit. Or à minuit, la température extérieure est retombée et il est possible d'ouvrir les fenêtres pour ventiler, d'où l'avantage d'un déphasage thermique élevé. À titre de comparaison, pour des épaisseurs classiques de mise en œuvre, la laine de verre et le polystyrène ont un déphasage d'environ six heures.

Pérenniser un atelier d'assemblage

« Nous avons anticipé les approvisionnements en paille en contractualisant avec des agriculteurs, et souhaitons favoriser les savoir-faire locaux. Si bien que nous allons créer sur place un atelier de préfabrication pour assembler la paille dans les murs porteurs », explique Thierry Julien, directeur Eiffage construction Auvergne. Un atelier qui devrait perdurer, après l'achèvement des travaux du lycée. C'est en tout cas le souhait des dirigeants d'Eiffage : pérenniser cet atelier d'assemblage de panneaux en paille pour alimenter le marché auvergnat et au-delà. Les travaux du lycée devraient démarrer à la fin du premier semestre 2020, pour une ouverture prévue à la rentrée 2022. Coût du projet : 46 millions d'euros.

SOPHIE CHATENET

* Ce lycée se substituera aux lycées professionnels existants Marie Curie et Camille Claudel. ** CRR Architecture, Ingerop, Eiffage Energie Thermie, EOOD, ICP ECR et Salto sont impliqués dans le chantier.



Sur une parcelle de 18 000 m², le bâtiment orienté nord-sud disposera de nombreux espaces verts.



Les espaces communs ont été imaginés dans la continuité des salles de classe.

Société Nouvelle Entreprise Boulard

SNEB

FAUX PLAFONDS

ISOLATION PLAFONDS BÂTIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

Plafond démontable Plafond tendu Traitement acoustique

48000 LE CHASTEL-NOUVELLE Tél. 04 66 45 72 63

sarl-sneb@orange.fr

Un dispositif pour rénover son logement

Clermont Auvergne Métropole a lancé en 2018 le dispositif « Rénover + demain », une plateforme gratuite de conseil et d'accompagnement à destination des particuliers. Renseignez-vous...

Clermont Auvergne Métropole et ses partenaires ont mis en place depuis l'an passé « Rénover + Demain », une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) destinée aux habitants des 21 communes du territoire. Entièrement gratuit, ce service public très intéressant offre aux propriétaires de maisons ou d'appartements un accompagnement technique, financier, fiscal, réglementaire et juridique pour réaliser tous leurs travaux. Un suivi des consommations peut également être réalisé.

50.000 LOGEMENTS POTENTIELLEMENT CONCERNÉS

Ce service est destiné à faciliter toutes les démarches des ménages dont les revenus se situent au-dessus des plafonds fixés



« Rénover + demain » est un service public gratuit d'accompagnement à la rénovation énergétique créé par Clermont Auvergne Métropole. Environ 50.000 logements sur la métropole peuvent bénéficier du dispositif (© Archives Info + Utu).

par l'ANAH (Agence nationale de l'habitat). Des professionnels partenaires (banques, entreprises, bureaux d'études, maîtres d'œuvre...) ont également été associés à la démarche.

Ils peuvent être recommandés si besoin. Avec cette mise en synergie, il est aujourd'hui plus facile pour les propriétaires de concrétiser leurs projets. Ce chantier, immense, concerne potentiellement 50.000 logements sur la métropole clermontoise... Dans un premier temps, « Rénover + Demain » vise la rénovation de 600 logements, ce

qui représente 11 millions d'euros de travaux.

Partenaire technique de ce dispositif, l'ADIL 63 (Association Départementale pour l'Information sur le Logement) en constitue la porte d'entrée. Comme dans ses autres missions, celle-ci va proposer aux propriétaires un conseil gratuit, neutre, objectif et personnalisé. La série de rendez-vous à l'ADIL permet tout d'abord de réaliser une évaluation énergétique du logement grâce à un logiciel spécifique développé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

« Nous ferons ensuite des propositions de travaux sur la base de trois scénarios : premièrement, avec un gain d'au moins 25 % sur la consommation (chauffage, eau chaude, éclairage), deuxièmement, avec un gain d'au moins 40 % et troisièmement, on va essayer d'atteindre un niveau de basse consommation

soit 96 kWh par m² et par an », explique Cindy Vernet, conseillère technique à l'ADIL 63. L'association réalise après une estimation du montant des travaux avec un calcul des aides financières potentiellement mobilisables.

Les particuliers qui le souhaitent peuvent être renvoyés vers les entreprises partenaires ; l'ADIL se chargeant par la suite d'assurer un suivi technique.

« FLUIDIFIER LE PARCOURS DE RÉNOVATION »

Depuis l'année dernière, 210 ménages de la Métropole se sont inscrits dans la démarche. « L'idée, c'est de fluidifier le parcours de rénovation, nous sommes là pour les guider et leur donner la feuille de route », cadre Cindy Vernet.

A plus long terme, « Rénover + demain » possède une autre vertu : la plateforme

devrait permettre de réduire la consommation énergétique du territoire mais également les émissions de gaz à effets de serre et atmosphériques.

DE NOMBREUX PARTENAIRES

Le dispositif « Rénover + demain » s'inscrit dans le nouveau schéma de transition énergétique et écologique de la Métropole. Outre Clermont Auvergne Métropole, il reçoit l'aide financière du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Etat via l'ADEME et de GRDF. L'ensemble reçoit également l'appui technique de l'ADIL 63, de l'ADUHME (agence locale de l'énergie) et de GRDF.

➤ Pratique : pour tous renseignements, contacter l'ADIL 63 au 04 73 42 30 75 / E-mail : contact@renoverplusdemain.fr / Infos sur : www.renoverplusdemain.fr

Les bienfaits du chauffage au bois



Le bois, un matériau d'avenir pour le chauffage des habitations (Sequin Duterré)

À l'heure où il fait bon rassurer le chauffage dans les habitations, Fibos AuRA, qui fédère l'ensemble des professionnels de la filière forêt-bois en Auvergne-Rhône-Alpes, souhaite rappeler les atouts environnementaux et économiques du bois énergie. Le bois de chauffage, complémentaire à la récolte de bois d'œuvre utilisé en construction, participe à une meilleure valorisation globale de la récolte forestière. Face à l'épuisement des ressources fossiles, la forêt, qui constitue une ressource renouvelable, présente un potentiel im-

portant de combustibles et contribue au développement d'emplois locaux non délocalisables. Pour les particuliers, le bois bûche, étant en moyenne deux fois moins cher que le gaz naturel et près de trois fois moins cher que le fioul, offre une alternative économique intéressante pour le chauffage individuel. Afin de guider les consommateurs, Fibos AuRA partage sur son site www.fibos-aura.org les bonnes pratiques à adopter pour se chauffer au bois et synthétise toutes les informations sur cette énergie renouvelable. La marque

tentiellement inépuisable permettant de valoriser les produits issus de la récolte du bois. Il participe à une meilleure valorisation de la récolte forestière qui pour 1m3 récolté produit à parts égales du bois d'œuvre et du bois énergie. Très compétitif, son prix fluctue très peu, dépendant uniquement du coût de fabrication et non du contexte géopolitique.

Le bois permet aujourd'hui à la France d'économiser 6 à 7 milliards d'euros d'importation de pétrole et notre pays prévoit de passer de 8,6 millions de logements chauffés par des équipements individuels au bois (bûches ou granulés) à 10,3 millions en 2023 en consommant la même quantité de bois grâce à l'isolation des maisons et à une meilleure performance des appareils de chauffage.

Choisir le bois pour se chauffer participe également à une démarche écologique puisque le bois utilisé appartient à des propriétaires forestiers de la région et est transformé par des entreprises locales, très majoritairement des PME participant à l'économie de nos territoires ruraux.

Créatrice d'emplois, la filière de production de bois énergie, sous forme de bûche, de bois déchiqueté, ou de granulé, représente plus de 2700 emplois directs non délocalisables en Auvergne-Rhône-Alpes.

www.tradiMAISONS.fr

IDEAL FAMILLE : réseaux enterrés, climatisation, éclairage intérieur, qualité de l'air intérieur, services domestiques étendus... Notre bureau d'étude est là pour étudier avec vous le plan qui s'adapte le mieux à votre projet (surfaces, maîtrise du budget, ...)

0%
TVA

Concevons ensemble votre maison.
Plans personnalisables !

Fort de 30 ans d'expérience, notre bureau d'étude intégré va vous permettre de concevoir votre projet, adapté à votre terrain et à votre budget.
Et en 2018, profitez de nos nouveautés pour un air plus sain dans votre maison !

LONGUES
Plusieurs terrains disponibles, plats, viabilisés, bornés, à pied des commerces, services...
Plusieurs idées de maisons selon vos souhaits : notre bureau d'étude sera là pour vous aider à concevoir votre projet !

Autres terrains disponibles :
Plauzat - Opme - Lézoux
Cournon - Lempdes - St Genès

LES CONSTRUCTEURS ET AMÉNAGEURS

NF HQE HABITAT

Av. E. Cristal 63000 CLERMONT-FERRAND **04 73 90 18 90**
Bd C. de Gaulle 63800 COURNON D'AUV. **04 73 60 38 96**

DU JAMAIS VU EN EUROPE À l'initiative du Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, à la rentrée 2022, Clermont-Ferrand comptera un nouveau lycée à énergie positive bâti intégralement en bois et isolé avec pas moins de 17 000 tonnes de paille. À la manœuvre : Eiffage construction.

17 000 bottes de paille pour isoler un lycée clermontois

E-4-C2. Derrière cette équation un peu barbare se cache en fait un précieux label de construction qui combine énergie positive (E), bas carbone (C) et coûts maîtrisés. Très peu de bâtiments du secteur tertiaire peuvent pour le moment se targuer d'une telle performance. La réglementation couplée à une volonté politique allant vers plus de sobriété énergétique devrait sans aucun doute décupler ses projets. À Clermont-Ferrand, le processus est en tout cas enclenché. En 2014, lors de la réflexion naissante sur la création d'un nouveau lycée sur l'agglomération¹ au cœur du quartier Saint-Jean, l'ancienne majorité à la tête de la région, maître d'ouvrage du projet, avait opté pour une construction favorisant les énergies renouvelables. L'équipe élue, à l'issue de la fusion, a souhaité aller plus loin dans cette démarche, renforçant dans son appel d'offre, les exigences en matière d'énergies renouvelables, de localisation des ressources et de stockage du carbone.

Le pouvoir thermique de la paille

Dans cette perspective, deux



Jean-Pierre Rambourdin a récemment présenté en détail le projet, dans le cadre d'une conférence organisée par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes.

matériaux essentiels ont été retenus : le bois et la paille. Le bois pour la charpente et les ossatures, et la paille pour l'isolation. Mais lorsqu'on édi-

de mise en œuvre, la laine de verre et le polystyrène ont un déphasage d'environ 6 heures.

Pérenniser un atelier d'assemblage

« Nous avons anticipé les approvisionnements en paille en contractualisant avec des agriculteurs, et souhaitons favoriser les savoir-faire locaux. Si bien que nous allons créer sur place un atelier de préfabrication pour assembler la paille dans les murs porteurs », explique Thierry Julien, directeur Eiffage Construction Auvergne. Un atelier qui devra perdurer, après l'achèvement des travaux du lycée. C'est en tout cas le souhait des dirigeants d'Eiffage : pérenniser cet atelier d'assemblage de panneaux en paille pour alimenter le marché auvergnat et au-delà. Les travaux du lycée devraient démarrer à la fin du premier semestre 2020, pour une ouverture prévue à la rentrée 2022. Coût du projet : 46 millions d'euros.

SOPHIE CHATENET

1. Ce lycée se substituera aux lycées professionnels existants Marie Curie et Camille Claudel.
2. CRR Architecture, Sylvie Consell, Ingerop, Eiffage Energie Thermie, EODD, ICP, ECIB et Salto sont impliqués dans le chantier.



Sur une parcelle de 18 000 m², le bâtiment orienté nord-sud disposera de nombreux espaces verts.

PRIX RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS : HUIT LAURÉATS RÉCOMPENSÉS

Comme chaque année, l'interprofession du bois Auvergne-Rhône-Alpes a mis en avant huit constructions bois particulièrement abouties dans le cadre de son concours annuel : épicerie biologique basse-cour et potager à Miribel dans l'Ain, l'Onde à la Chapelle d'Alagnon dans le Cantal, ALSH local associa-

tif et salle communale à Vinsobres dans la Drôme, école maternelle à Grézieu-la-Varenne et regroupation du groupe scolaire Berthelot à Villeurbanne dans le Rhône, maison des celliers à La Léchère en Savoie, et collège du Chéran et Saint-Alban hôtel et spa à la Clusaz en Haute-Savoie.



Les lauréats récompensés, la semaine dernière, à l'école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand.

AGROTECH SAS
CHARPENTES MÉTALLIQUES
AGRICOLLES ET INDUSTRIELLES
Panneaux photovoltaïques
 Aménagement intérieur
 Construction - Étude et Fabrication

NOUVEAU MAGASIN
 Quincaillerie - Outillage - Matériel d'élevage - Visserie
 Fers et îles à la coupe - Bois acier - Couverture - Bardage
 Panneaux Sandwich à dimensions
 Fabrication sur mesure

03430 VILLEFRANCHE D'ALLIER - Tél : 04 70 07 41 48 - Fax : 04 70 07 49 82
 Mail : agrotech@agrotech-sas.fr Site : www.agrotech-sas.com

Adhérents FDSEA et JA,
 Pensez à profiter des avantages offerts
 par nos partenaires Carte Moisson et Carte Campagne !

EURL TP TARRET JULIEN
 Route de Chénérailles
 23700 Mainsat
 06 75 97 34 31
www.carte-moisson.fr 4% sur le tarif horaire machine

Adhérents FDSEA et JA,
 Pensez à profiter des avantages offerts
 par nos partenaires Carte Moisson et Carte Campagne !

BIJOUTERIE HORLOGERIE GRANDJEAN VALÉRIE
 20 rue Hyacinthe-Montaudon
 23300 La Souterraine
 05 55 63 08 74
www.carte-moisson.fr 10% sur l'ensemble du magasin

LAPRUGNE ■ 23 jeunes sans emploi découvrent l'activité forestière

La filière bois fait sa promotion

Il y a du travail dans la filière bois. Tel est le message qu'ont souhaité faire passer ses promoteurs aux 23 jeunes invités à visiter la scierie des frères Mondière.

Un après-midi « Découverte de l'activité forestière » a réuni 23 jeunes demandeurs d'emploi, sur le site de la scierie Mondière Frères, au lieu-dit « La Gare », à Laprugne.

Cette rencontre a été organisée par l'organisme Fibois AuRA, pilote de la filière bois dans la région, en liaison avec la Mission locale de Vichy et Pôle emploi. Elle s'inscrivait dans le cadre du programme « Le bois, fibre de développement économique sur le territoire du GAL Pays Vichy-Auvergne ».

Encadrés par Frédéric Castings, responsable Auvergne Fibois, et Pascale Motot, chargée du développement emplois et des formations, les jeunes ont pris connaissance des caractéristiques de la filière bois et de son poids économique dans la région. Une filière pourvoyeuse d'emplois (60.000 professionnels) mais ayant du mal à recruter.



BOIS. Les 23 participants à l'après-midi « Découverte de la filière bois », à la scierie des frères Mondière, avec au centre (premier rang) le personnel d'encadrement et Franck Mondière, scieur.

« Le recrutement s'impose dans les scieries, mais aussi pour les plantations, l'abattage, le débardage et la transformation du bois », a expliqué Frédéric Castings.

Une autre visite en janvier

L'après-midi s'est poursuivi par la visite de la scierie, fleuron de la filière bois en Montagne bourbonnaise, sous la conduite de Franck Mondière et son

frère Éric qui dirigent l'entreprise depuis une vingtaine d'années, après avoir pris la suite de leur père Gilbert.

Les explications très didactiques de Franck n'ont pas laissé les jeunes indifférents. Sylvie, venue de Molles, qualifiait le métier de scieur de « très intéressant », mais disait préférer celui de pépiniériste.

Une autre visite sur site est programmée par Fibois AuRA, en janvier,

pour découvrir, cette fois, les métiers de la 2^e transformation du bois (charpentier, menuisier). « Notre objectif, c'est de valoriser les métiers de la forêt et du bois et d'aider nos entreprises à recruter quel que soit leur secteur d'activité », indiquait Pascale Motot. ■

► Contacts. Les professionnels de la filière forêt-bois ayant du mal à recruter sont invités à contacter Fibois AuRA-service emploi, formation, au 04.73.16.59.79.

LA-CHaise-DIEU ■ Les collégiens à la rencontre des professionnels

Découverte de la filière bois

Vendredi 8 novembre s'est déroulé au collège la première des cinq journées de découverte des métiers de la filière forêt-bois pour les élèves de 4^e, encadrés par Jean-Luc Borie, professeur de technologie.

Par ces journées en partenariat avec l'interprofession Fibois Aura, la Capev (communauté d'agglomération) veut faire découvrir en vision réelle les avantages et inconvénients de ces professions. Au cours du cycle, les élèves rencontreront beaucoup de professionnels et connaîtront les multiples aspects de la filière, recruteur à fort potentiel.

Le 13 décembre prochain, les collégiens iront au centre de formation de Saugues

Pascale Motot (Fibois Aura) et Maxime Estrade (Capev) ont animé la journée à l'aide de vidéos, de quizz, de mises en situation réelle le matin en classe, permettant ainsi



COLLÈGE. La filière forêt-bois est commentée en classe le matin.

l'accès à de nombreuses informations pouvant être utiles pour leur future orientation.

L'après-midi, la classe a rencontré, à Félines et La Chapelle-Geneste où ils intervenaient ce jour-là, deux professionnels de la gestion de forêt : Virginie Monat, indépendante, et Raphaël Ragazzon, gestionnaire pour la coopérative GPF 43. Chacun a expliqué son parcours scolaire, les motivations qui les ont amenés à exercer ce métier ainsi que les

actions qu'ils effectuent au quotidien. Les deux gestionnaires ont volontiers répondu aux questions avant de faire participer les écoliers à une simulation d'éclaircie sur une parcelle de sapins pectinés.

Cette action de découverte des métiers de la forêt vise à mettre en valeur les métiers et les professionnels du territoire mais aussi la compétence des centres de formations de la région. Elle se poursuivra tout au long de l'année

et des visites sont prévues dans les centres formant les professionnels de demain. C'est ainsi que, le 13 décembre prochain, les collégiens iront au centre de formation de Saugues, avant de rencontrer les bûcherons, les abatteurs et les débardeurs de différentes entreprises de travaux forestiers. À noter que tout est rendu possible par la prise en charge des transports par GIP Auvergne dans le cadre des relations école entreprise. ■

Auvergne-Rhône-Alpes

Exposition «Une autre idée du sapin»

Jusqu'au 6 janvier

Fibois 42, l'École supérieure d'art et de design de Saint-Étienne (ES-ADSE), et Loire Forez Agglomération, proposent une exposition sur le sapin blanc à la médiathèque de Saint-Just-Saint-Rambert, du 15 novembre au 6 janvier. Intitulée «Une autre idée du sapin», elle présente les projets des étudiants de l'Esadse qui ont participé au concours design sapin organisé par Fibois 42 et soutenu par le programme Leader Forez et par Loire Forez agglomération. Les visiteurs pourront découvrir les créations des étudiants, de nouveaux produits d'aménagement intérieur et d'usage domestique en sapin blanc du Forez et voter pour leur projet préféré.

► **Les projets du concours sont à découvrir sur www.fibois42.org**

● LE BOIS INTERNATIONAL DU 30 NOVEMBRE 2019